



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Les nouvelles technologies de l'information - télé-médecine, e-santé, cartes à puces... - bouleversent profondément les pratiques dans le secteur de la santé.

Cette évolution est riche de potentialités pour tous les acteurs, mais suscite aussi des appréhensions. Les moyens à mettre en œuvre pour encourager ces progrès, le respect des droits de la personne, la sécurité informatique, la qualité des services proposés sur le web, la finalité même de ces nouveaux outils constituent autant d'interrogations.

Le Conseil économique et social définit huit axes de propositions afin que les NTIC contribuent pleinement à l'amélioration de la santé.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

9, place d'Iéna

75775 Paris cedex 16

Tél. 01 44 43 60 00

Minitel 3615 CES

Internet :

<http://www.conseil-economique-et-social.fr>

n° 41102-0005 prix : 5,70 €

ISSN 0767-4538

ISBN 2-11-092551-5



9 782110 925510



**Direction
des Journaux
officiels**

26, rue Desaix
75727 Paris
cedex 15

renseignements :
01 40 58 79 79

mél :
info@journal-officiel.gouv.fr

commande :

par courrier

par télécopie :

01 45 79 1784

sur Minitel :

361 5/3616 JOURNAL OFFICIEL

sur internet :

www.journal-officiel.gouv.fr